

AR PREFECTURE

005-210500237-20150708-DEL20150708130-DE  
Regu le 23/07/2015

N° DEL 2015.07.08/130  
VILLE DE BRIANÇON

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Le **Mercredi 8 juillet 2015** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire**.

**CONVOCACTION**

Date	01/07/2015
Affichage	01/07/2015

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	25	33

**THEME : DIVERS 3.**

**OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE MAINTIEN D'UN ADJOINT AU MAIRE DANS SES FONCTIONS.**

**Etaient Présents** : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie.

**Etaient Représentés :**

MARCHELLO Marie pouvoir à BOREL Jean-Paul  
KHALIFA Daphné pouvoir à POYAU Aurélie  
CIUPPA Marcel pouvoir à GUIGLI Catherine  
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed  
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à PICAT RE Alessandro  
MUHLACH Catherine pouvoir à MONIER Bruno  
BREUIL Marc pouvoir à GRYZKA Romain  
DAZIN Florian pouvoir à ARMAND Émilie.

**Absents-Excusés :**

MARCHELLO Marie, KHALIFA Daphné, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, VALDENNAIRE Catherine, MUHLACH Catherine, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

**Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed**



AR PREFECTURE

005-210500237-20150708-DEL20150708130-DE  
Regu le 23/07/2015

Rapporteur : Gérard FROMM.

Vu l'élection de Monsieur Éric PEYTHIEU au poste de 4<sup>ème</sup> adjoint le 4 avril 2014.

Vu l'arrêté n°15-2014 du 14 avril 2014 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Éric PEYTHIEU, 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire, en charge du Développement Économique, des Services Techniques, de la DSP Vert Marine et du Club des Diables Rouges.

Vu l'arrêté n°19-2015 du 9 avril 2015 portant retrait partiel de délégation de fonction et de signature à Monsieur Éric PEYTHIEU, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

Vu l'arrêté n°37-2015 du 24 juin 2015 portant retrait de délégation de fonction et de signature à Monsieur Éric PEYTHIEU, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

Considérant que les dispositions de l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales précisent que « lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ».

Considérant que l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le vote de cette question doit s'effectuer au scrutin secret.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur Éric PEYTHIEU dans ses fonctions d'adjoint au Maire.

Le vote s'est déroulé à scrutin secret et le dépouillement a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne..... 33
- Bulletins à déduire..... 3
- Nombre de suffrages exprimés..... 30
- Nombre de voix pour le maintien de Monsieur Éric PEYTHIEU dans ses fonctions..... 9
- Nombre de voix contre le maintien de Monsieur Éric PEYTHIEU dans ses fonctions..... 21

Vu le résultat du scrutin, le conseil municipal décide :

- De ne pas maintenir Monsieur Éric PEYTHIEU dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM

